

ZCZCNY
21877M COMEU B
WASHINGTON/11
NEW YORK/3

BRUXELLES, 26.3.75

TLX. 26831

432

Reunion de la Commission

NOTE BIO (75) 96 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC AUX MEMBRES DU GROUPE ET A MM LES DIRECTEURS GENERAUX DES DG I ET X

HIER MATIN, LA COMMISSION A TENU UNE BREVE REUNION QUI A ESSENTIELLEMENT ETE CONSACREE AUX PROBLEMES AGRICOLES. CES POINTS ONT ETE EVOQUES PAR M. LARDINOIS LORS D'UNE CONFERENCE DE PRESSE TENUE A L'OCCASION DE NOTRE RENDEZ-VOUS DE MIDI D'AUJOURD'HUI ET DONT LE COMPTE-RENDU SUIVANT REMPLACE LA NOTE BIO HABITUELLE SUR LA REUNION DE LA COMMISSION.

M. LARDINOIS A FAIT UN TOUR D'HORIZON DES DIFFERENTS PROBLEMES QUI SE POSENT ACTUELLEMENT DANS L'AGRICULTURE DE LA COMMUNAUTE. LES POINTS SUIVANTS ONT ETE EVOQUES :

1 VIN

M. LARDINOIS A ANNONCE LA DECISION DE PRINCIPE, PRISE HIER PAR LA COMMISSION, DE PROPOSER UNE NOUVELLE ACTION DE DISTILLATION. CETTE PROPOSITION SERA FAITE VERS LA MI-AVRIL POUR QUE LE CONSEIL AGRICOLE DE LA FIN DE CE MOIS PUISSE EN DELIBERER. M. LARDINOIS NE POUVAIT PAS ENCORE DONNER DES DETAILS SUR LES MODALITES DE CETTE ACTION (PRIMES, QUANTITES, ETC.), MAIS IL A, D'ORES ET DEJA, ANNONCE QU'UNE DECISION SUR UNE NOUVELLE ACTION DE DISTILLATION SERA LIEE, DANS LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION, A CERTAINES DECISIONS DE PRINCIPE VISANT UN MEILLEUR CONTROLE DE LA PRODUCTION. L'ANNEE DERNIERE, LA COMMISSION A DEJA FAIT DES PROPOSITIONS DANS CE SENS (LIMITATION EVENTUELLE DES NOUVELLES PLANTATIONS, EXIGENCES PLUS SEVERES QUANT AUX QUALITES ADMISES, ETC.), PROPOSITIONS QUI ONT ETE A NOUVEAU REPRISES DANS LE BILAN DE LA POLITIQUE AGRICOLE.

QUANT A L'INTRODUCTION DE RESTITUTIONS A L'EXPORTATION DE VINS VERS L'URSS, M. LARDINOIS A CONFIRME QUE LA COMMISSION N'AVAIT PRIS AUCUNE DECISION A CET EGARD. IL A SOULIGNE QU'ON FERAIT DES ECONOMIES EN INTRODUISANT DES RESTITUTIONS PERMETTANT UNE EXPORTATION VERS CE PAYS QUI SEMBLE ETRE INTERESSE PAR UNE QUANTITE D'ENVIRON UN MILLION D'HECTOLITRES. D'AUTRE PART, M. LARDINOIS A DIT QUE LE MARCHE DE L'EUROPE DE L'EST SEMBLE OFFRIR DES POSSIBILITES A PLUS LONG TERME, MEME SANS RESTITUTIONS. IL S'EST, BIEN ENTENDU, MONTRE CONSCIENT DU PROBLEME POLITIQUE QUE POSERAIT L'OCTROI D'UNE RESTITUTION AUX EXPORTATIONS VERS L'URSS ET IL A, POUR CETTE RAISON, FIXE SON ESPOIR EN PREMIER LIEU SUR LES POSSIBILITES D'EXPORTER, SANS RESTITUTIONS, VERS D'AUTRES PAYS. (IL SEMBLE QUE L'AUTRICHE S'INTERESSE A UNE CERTAINE QUANTITE).

LA COMMISSION A DEMANDE A M. BORSCHETTE D'EXAMINER LA DECISION COLLECTIVE DES MARCHANDS DE VINS FRANCAIS DE NE PLUS ACHETER, PENDANT AU MOINS UN MOIS, DU VIN ITALIEN. SI, A PREMIERE VUE, UN AU MOINS UN MOIS, DU VIN ITALIEN. SI, A PREMIERE VUE, UNE TELLE MESURE PRISE PAR LE COMMERCE FRANCAIS NE SEMBLE PAS ALLER A L'ENCONTRE DE REGLEMENTS AGRICOLES, ELLE POURRAIT CONSTITUER UNE CONCERTATION ILLICITE AU TITRE DES ARTICLES 85 ET 86 DU TRAITE DE ROME.

2. VIANDE BOVINE

M. LARDINOIS A ANNONCE DEUX MESURES PRISES HIER PAR LA COMMISSION VISANT A ASSOULIR L'INTERDICTION D'IMPORTER DE LA VIANDE BOVINE. LA PREMIERE CONCERNE LES EXPORTATIONS DE SWAZILAND, BOTSWANA, KENYA ET MADAGASCAR. CES PAYS POURRONT, EN 1975, EXPORTER UNE QUANTITE TOTALE DE 23.000 TONNES DE VIANDE BOVINE VERS LA COMMUNAUTE. 17.000 TONNES SERONT IMMEDIATEMENT LIBEREES AVEC EFFET AU 1ER MARS TANDIS QUE LES 6.000 TONNES RESTANTES, TOUT EN ETANT ACQUISES, SERONT LIBEREES PAR LA COMMISSION A UN STADE ULTERIEUR.

LA DEUXIEME MESURE CONCERNE UNE QUANTITE DE 2.000 A 3.000 TONNES QUI POURRONT ETRE IMPORTÉES SUR LA BASE D'ANCIENS CONTRATS CONCLUS AVANT LA M. EN VIGUEUR DE L'INTERDICTIION D'IMPORTER (JUILLET 1974). CES IMPORTATIONS SONT SOUMISES A L'OBLIGATION D'ACHAT AUX BUREAUX D'INTERVENTION D'UNE MEME QUANTITE DE VIANDE BOVINE QUE CELLE IMPORTÉE.

EN CE QUI CONCERNE LA POSSIBILITE D'IMPORTER 100.000 TONNES DE VIANDE BOVINE A CONDITION QUE LA MEME QUANTITE SOIT EXPORTÉE AU PREALABLE, M. LARDINOIS A DECLARE QUE LA COMMISSION POURRAIT PRENDRE UNE DECISION AU COURS DU MOIS D'AVRIL. CE SYSTEME, CONNU SOUS LE NOM DE EXIM, SE JUSTIFIERAIT, SELON M. LARDINOIS, PAR UN BESOIN GRANDISSANT DE CERTAINES QUALITES DE VIANDE DESITNEES SURTOUT A LA TRANSFORMATION ET PROVENANT DES PAYS TIERS AINSI QUE PAR LA NECESSITE DE REPRENDRE LES COURANTS COMMERCIAUX TRADITIONNELS.

3 EXPORTATIONS DE FROMAGE VERS LES ETATS-UNIS

M. LARDINOIS A DECLARE QUE, DEPUIS LUNDI, DES POURPARLERS AVAIENT EU LIEU, AU NIVEAU TECHNIQUE, ENTRE UNE DELEGATION AMERICAINE ET DES EXPERTS DE LA COMMISSION DANS LE BUT DE TROUVER UNE SOLUTION AU PROBLEME DES COUNTERVAILING DUTIES. CES POURPARLERS ONT ETE POSITIFS MAIS M. LARDINOIS N'A PU QU'EXPRIMER L'ESPOIR QU'UNE SOLUTION ACCEPTABLE POUR LES DEUX COTES POURRAIT ETRE TROUVEE.

4. MESURES D'AIDES NATIONALES

EN REPONSE A LA QUESTION DE SAVOIR QUELLE SERA L'ATTITUDE DE LA COMMISSION VIS-A-VIS DES DIFFERENTES AIDES NATIONALES EN AGRICULTURE, M. LARDINOIS A ETABLI UN LIEN ENTRE LES CONSEQUENCES NEGATIVES DES MONTANTS COMPENSATOIRES MONETAIRES ET CES AIDES. IL A NOTAMMENT DECLARE QUE LA SOUPLESSE DONT LA COMMISSION A FAIT PREUVE EN CE DOMAINE SE JUSTIFIAIT PAR LES DIFFICULTES MONETAIRES: EN EFFET, BEAUCOUP D'AIDES NATIONALES ONT ETE DONNEES POUR COMPENSER CES DIFFICULTES. CELA VEUT DIRE, A INDIQUE M. LARDINOIS, QUE LA COMMISSION POURSUIVRA UNE LIGNE BEAUCOUP PLUS DURE DES QU'LA DEMOBILISATION SERAIT ENTAMEE. A CET EFFET, LA COMMISSION FERA DES PROPOSITIONS, COMME D'AILLEURS INDIQUE DANS LE BILAN DE LA PAC.

5. POLITIQUE D'EXPORTATION DE CEREALES

REPONDANT AUX CRITIQUES PARUES DANS LA PRESSE DISANT QUE LA COMMUNAUTE AURAIT DU PROFITER DES PRIX ELEVES SUR LE MARCHE MONDIAL EN EXPORTANT BEAUCOUP PLUS AU BON MOMENT, M. LARDINOIS A RAPPELE LES GRANDES INCERTITUDES QUANT AUX RECOLTES ET AUX EXPORTATIONS POSSIBLES DES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS. DANS CETTE SITUATION INCERTAINE, LA COMMISSION AVAIT L'OBLIGATION D'AGIR PRUDEMMENT AVEC LES DISPONIBILITES. M. LARDINOIS A D'AILLEURS SOULIGNE QUE LA COMMUNAUTE NE PEUT DISPOSER LIBREMENT QUE DE 1,5 MILLION DE TONNES DE BLE JUSQU'A LA FIN DE LA PRESENTE CAMPAGNE (FIN JUILLET). CETTE QUANTITE, DISPONIBLE AU DELA DES BESOINS NORMAUX, NE REPRESENTE QUE 3,5 O/O DE NOTRE RECOLTE. UNE DECISION QUANT A SA DESTINATION N'A PAS ENCORE ETE PRISE: ELLE POURRAIT ETRE STOCKEE, EXPORTÉE EN TANT QU'AIDE ALIMENTAIRE OU SUR UNE BASE COMMERCIALE. M. LARDINOIS EXCLUT POUR L'INSTANT LA DENATURATION DE CES CEREALES.

6. OEUFs ET VOLAILLES

M. LARDINOIS A D'ABORD DECLARE QUE LES EXPORTATIONS ACCRUES D'OEUFs FRANCAIS N'ETAIENT PAS UNE QUESTION DE DUMPING OU L'AIDE NATIONALE FRANCAISE. SELON LUI, IL S'AGIT D'UNE CONSEQUENCE LOGIQUE DE LA CREATION D'UN PLUS GRAND MARCHE, OBJECTIF DE LA PAC. TOUTEFOIS, POUR ALLEGER LE PARCHE DES OEUFs, LES RESTITUTIONS A L'EXPORTATION DANS CE SECTEUR ONT RECEMMENT ETE DOUBLEES DE 5 A 10 U.C./100 KG.

QUANT AUX DIFFERENT MESURES ANNONCEES EN FRANCE EN FAVEUR DES
PRODUCTEURS D'OEUF ET DE VOLAILLES, M. LARDINOIS A CONFIRME
LEUR NOTIFICATION PROFFICIELLE PAR LE GOUVERNEMENT FRANCAIS.
IL S'AGIT NOTAMMENT D'EMPRUNTS A CERTAINES ORGANISATIONS
PROFRSSIONNELLES. LA COMMISSION LES ETUDIE MAIS NE PEUT PAS PRENDRE
DIRECTEMENT POSITIONS PUISQUE, SELON M. LARDINOIS, CES MESURES
SE TROUVENT "DANS LA REGION GRISE QUI SEPRE CE QUI EST ADMISSIBLE
DE CE QUI NE L'EST PAS".

7 BUDGET FEOGA

UN JOURNALISTE A POSE LA QUESTION DE SAVOIR SI LA COMMISSION
N'ETAIT PAS TROP LIMITEE DANS SES ACTIONS AGRICOLES PAR LA
PLAFONNEMENT STRICT DU BUDGET. M. LARDINOIS A NIE QUE LE
BUDGET SOIT LIMITE ET A AJOUTE QUE SI LE DEVELOPPEMENT DES
MARCHE LE RENDAIT NECESSAIRE, LA COMMISSION DEVRAIT DEMANDER UN
BUDGET SUPPLEMENTAIRE. BIEN QUE LA SITUATION NE SOIT PAS AUSSI
BONNE QU'ON PUISSE L'ESPERER, IL NE VOYAIT CEPENDANT PAS ENCORE
LA NECESSITE D'UN BUDGET SUPPLEMENTAIRE. (LA REPOSE A CETTE
QUESTION NOUS SEMBLE IMPORTANTE PUISQUE L'IMPRESSION PERSISTE QUE
LE DERNIER MARATHON AGRICOLE AVAIT ENFERME LA COMMISSION DANS UN
CARCAN QUANT AUX DEPENSES AGRICOLES.

8. VOYAGES DANS LE BASSIN MEDITERRANEEN

M. LARDINOIS A CONFIRME SON VOYAGE EN ALGERIE DU 27 AU 29 MARS
ET SON INTENTION DE VISITER L'EGYPTE VERS LA MI-AVRIL. LORS DE
SON DERNIER VOYAGE EN ISRAEL, IL A PU CONSTATER UN GRAND INTERET
POUR LA CONCLUSION DE CONTRATS DE LIVRAISON A PLUS LONG TERME
DE PRODUITS AGRICOLES TELS QUE LA VIANDE BOVINE ET LE SUCRE.
L'ALGERIE POURRAIT S'INTERESSER EN OUTRE AUX CEREALES ET AUX
PRODUITS LAITIERS. APRES SA VISITE EN EGYPT, M. LARDINOIS FERA
DES PROPOSITIONS CONCRETES EN VUE DE LA CONCLUSION A PLUS LONG
TERME DE CES CONTRATS.

9. SECTEUR DE LA PECHE

POUR ALLEGER LE MARCHE DE LA PECHE QUI CONNAIT DES
DIFFICULTES DANS PLUSIEURS PAYS MEMBRES, NOTAMMENT EN FRANCE ET
AU ROYAUME-UNI, LA COMMISSION PRENDRA BIENTOT QUELQUES MESURES
CONCERNANT LES RESTITUTIONS A L'EXPORTATION, LA FIXATION DE
PRIX A RESPECTER LORS DE L'IMPORTATION DE POISSONS CONGELES, ETC.
LES DETAILS VOUS SERONT COMMUNIQUEES DES QUE POSSIBLE.

AMITIES,

B. OLIVI

21877M COMEU B
NNNN